

aidera ceux qui sont dans le besoin tout en préservant la dignité du particulier. Cette mesure de sécurité sociale bien réfléchie est un jalon important du programme législatif du gouvernement actuel. C'est avec fierté, par conséquent, que j'appuie cette mesure proposée par le parti qui a été l'auteur de toutes les mesures importantes de sécurité sociale figurant dans les statuts de notre pays.

M. Jack A. Irvine (London): Monsieur l'Orateur, je n'avais pas l'intention de participer à la discussion, mais à la suite des circonstances atténuantes et de nouvelles que j'ai reçues dernièrement de tous les coins de ma circonscription—je m'étendrai là-dessus dans quelques instants—je me sens obligé d'y participer. Je dois dire tout de suite que je voterai pour la mesure. D'un côté je ne le veux pas mais je dois le faire si on part du principe que faute de grives on mange des merles.

Je crois comprendre que ce supplément à la pension de la sécurité de la vieillesse procurera au bénéficiaire une pension maximum de \$105 par mois ou de \$1,260 par an. Mais le montant de la pension de base doit demeurer dans tous les cas à \$75 par mois. Le supplément accordé aux personnes nécessiteuses moyennant une épreuve, le portera au montant global de \$105 par mois.

On a expliqué de bien des façons le mot «épreuve». Je me contenterai donc, pour le moment du moins, de parler d'épreuve tout simplement. Une personne qui n'a pas d'autre revenu que le montant mensuel de \$75, pourra toucher un supplément de \$30 par mois, mais on lui retirera \$1 chaque fois qu'elle en aura gagné \$2. Envisageons quelques cas. Certaines gens, pour cause de maladie ou de raisons indépendantes de leur volonté, doivent vivre avec le montant de la sécurité de la vieillesse, sans plus. Un couple recevrait donc, d'après les règlements actuels, \$150 par mois. Si le bill est adopté, les deux époux auront droit au supplément. Mais mettons que ces gens aient un peu d'initiative et qu'ils soient propriétaires de leur maison. Ils peuvent en louer une partie à un ami pour, mettons, \$60 ou \$70 par mois. Bien sûr, c'est du revenu qu'il faut déclarer. S'ils ne le font pas, des fureteurs le découvriront, comme l'a dit un député. J'ai du mal à comprendre la justice de ce programme lorsqu'il s'applique à de telles personnes.

Le ministre a fait une déclaration au sujet des personnes qui s'opposent à cette mesure. Il n'a peut-être pas voulu dire ce qu'il a dit, car je ne le crois pas capable de vouloir retirer

l'initiative à ces gens-là. Si on la leur enlève, on fera crouler leur esprit d'entreprise. Il faut se rappeler que bien des gens, en pareilles circonstances, aiment à se sentir indépendants. Envisageons, par exemple, le cas d'un homme qui n'a pour tout revenu que le montant mensuel de \$105. Pour les besoins de la discussion, mettons qu'il a 68 ans. Il touchera un revenu de \$1,260 par an, supplément compris. Il devra payer \$22 d'impôts sur ce revenu car une tranche de \$160 de son revenu est assujétie à l'impôt. A mon avis, ce n'est pas juste. Le ministre voudra reconsidérer la chose. Lorsqu'on examinera les choses que l'on croit savoir, on découvrira peut-être les choses que l'on croyait connaître.

Étudions un instant l'histoire d'un homme que je connais très bien. Il a travaillé dur toute sa vie. Il y a quinze ou dix-huit ans, il était dans une situation assez aisée. Il travaillait pour une compagnie qui n'offrait pas de régime de pension, parce que les régimes de pension n'étaient pas aussi populaires en ce temps-là qu'ils le sont aujourd'hui. Sa famille vivait fort bien. Cependant, quelques années avant de mourir, sa femme est tombée gravement malade, et il a dû dépenser plusieurs milliers de dollars pour essayer de la guérir. Je sais de quoi je parle, parce que l'an dernier j'ai dépensé 10,000 dollars en soins infirmiers pour ma femme. J'ai rendu visite à cet homme, sans qu'il me l'ait demandé. Ce n'était pas le genre d'homme qui vous demande d'aller le voir. Malgré tout, un de ses amis avait dit qu'il avait besoin d'aide, semblait-il, et je suis allé chez lui. Il a à peine plus de soixante-dix ans et il s'efforçait de subsister avec seulement \$75 par mois.

Je suis allé voir les membres du conseil municipal de London et j'ai pris les dispositions nécessaires pour qu'il reçoive un supplément qui lui permettrait de vivre d'une façon un peu plus convenable. Il a une chambre ordinaire, où se trouvent un lit et d'autres objets qui étaient dans son ancienne maison et qu'il a conservés à cause de leur valeur sentimentale, y compris un appareil de télévision à peu près irréparable.

• (5.50 p.m.)

Il payait \$50 par mois pour sa chambre. Il m'a dit que la nourriture lui coûtait \$20 par mois. Je suis sûr qu'avec la montée en flèche du prix des aliments il ne devait pas voir souvent du bifteck sur sa petite table car il utilisait les \$5 supplémentaires pour son habillement, son tabac et ses loisirs.